

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de l'EVACUATION et d'ELIMINATION des DECHETS (SIEED)**

Date de convocation L'an deux mil quinze
8/9/2015 Le lundi vingt et un septembre, à dix huit heures trente minutes
Le comité syndical légalement convoqué,
s'est réuni à la salle des fêtes de Garancières en séance publique
sous la présidence de Jean-Paul BAUDOT, Président.

Date d'affichage
8/09/2015

En exercice : 69 / Présents : 44 – Absents : 25 – Votants : 45

Etaient présents : Adainville : Pascal Saulet / Bazainville : Damien Guignard / Bourdonné : Patrick Porchez - Civry la Forêt : Jean Luc Rivals / Condé sur Vesgre : Michel Barbier / Dannemarie : Jocelyne Fromentin / Grandchamp : Jean-Paul Baudot / Gressey : Guillaume Fautrat / Havelu : Michel Negarville / Houdan : Claude Richard / Le Tartre Gaudran : Frédéric Besançon / Montchauvet : Marjorie Busac / Orgerus : Dominique Artel / Orvilliers : Gérard Courtelle / Saint Lubin de la Haye : Alexis Gerber / Septeuil : Philippe Ozilou / Tacoignières : Alain Pierre / Tilly : Claude Sayagh

Communauté de Communes Gally-Mauldre : Andelu : Gilles Minella / Crespières : Thomas Revise / Montainville : Sébastien Lefrançois

Communauté de Communes de Seine Mauldre : Aulnay-sur-Mauldre : Catherine Delaunay

Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines : Autouillet : Nathalie Garnier / Bazoche-sur-Guyonne : Pierre Beheray / Béhoust : Guy Pélissier / Boissy sans Avoir : Jacky Mathé / Flexanville : François Ligny / Galluis : Eric Gaudin / Gambais : Régis Bizeau / Garancières : Michel Secondat / Grosrouvre : Jean Pierre Pibouleau / La Queue lez Yvelines : Jean-Michel Allirand / Le Tremblay sur Mauldre : Joseph Le Foll / Méré : Alain Colombi / Millemont : Annie Joseph / Montfort l'Amaury : Pauline Lefevre / Neauphle-le-Vieux : Denise Planchon / St Rémy l'honoré : Aymeric Delasalle / Thoiry : Irène Bouvier / Vicq : Heraldo Villegas /

Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse : Milon la Chapelle : Isabelle Thierry

Communauté d'agglomération Seine et Vexin : Flins Sur Seine : Michel Dupont

Communauté d'agglomération Rambouillet territoires (anciennement Plaine et Forêt d'Yvelines) : Gambaiseuil : Roland Boscher / Mittainville : Jean Dehais

Etaient absents : Boissets : Audrey Mechali / Boutigny : Evelyne Heulin / Champagne : Mickaël Moulin / Courgent : Florian Wojtowicz / Flins Neuve Eglise : Claude Ferrachat / Goussainville : Guillaume Graffin / La Hauteville : Philippe Lelaidier / Maulette : Eric Tondou / Mulcent : Wiliam Kermmeling / Osmoy : Michel Leclerc / Prunay le Temple : Dominique Hamel / Richebourg : Sophie Mercier / St Martin des Champs : Jean Claude Lauvray Jonot

Communauté de Communes Gally-Mauldre : Bazemont : Jean Bernard Hetzel / Davron : Eric Cuenot / Herbeville : Laurent Thiriaud / Maule : Hervé Camard

Communauté de communes de Seine Mauldre : Nézel : Micheline Voinier

Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse : St Forget : Jean-Luc Jannin (pouvoir à JP Baudot) / St Lambert : Pierre Humeau

Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines : Auteuil le Roi : Marie Christine Chavillon / Goupillières : Régine François / Marcq : Alain Vauchelles / Mareil le Guyon : Jean Pierre Decroix – Villiers le Mahieu : Patrice Couëdon

Secrétaire : Catherine Delaunay de Aulnay-sur-Mauldre de la Communauté de Communes de Seine Mauldre

(Signature)

Objet : Avis du SIEED sur les lieux d'implantation et mode de collecte des déchets

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'environnement

Vu le code de la santé publique

Vu le code de l'urbanisme

Vu le code de la route

Vu la loi n°92-646 du 13 juillet 1992

Vu le Plan régional d'Élimination des déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) approuvé par le conseil Régional Ile de France en date du 26 novembre 2009

Vu le règlement sanitaire départemental des Yvelines, approuvé le 16 juillet 1979, modifié, titre IV, Élimination des déchets et mesures de salubrité générale,

Vu la recommandation R437 de la caisse Nationale de l'assurance maladie,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2014114-0006 du 24 avril 2014 portant modification des statuts du SIEED,

Considérant que le SIEED gère la collecte des déchets ménagers et assimilés pour ses collectivités membres,

Vu les problèmes rencontrés lors de la collecte des déchets en porte à porte, par des voies étroites, des habitations difficilement accessibles,

Considérant que la Caisse Nationale de l'assurance maladie souhaite interdire les marches-arrières des véhicules pour la collecte des déchets,

Le Président propose que lors des dépôts de demande d'urbanisme dans les collectivités membres, le SIEED soit contacté pour avis technique concernant l'implantation et le mode des points de collecte.

Après en avoir débattu,

Le comité syndical après en avoir délibéré à la majorité (*une abstention : Septeuil : M Philippe Ozilou*)

- **Accepte** la proposition du Président
- **Dit** que les services urbanisme des collectivités membres alerteront le SIEED pour avis technique sur les points de collecte, avant autorisation définitive de toute nouvelle habitation ou ensemble d'habitations
- **Autorise** le président à signer tous documents s'y rapportant

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Jean-Paul BAUDOT


Syndicat Intercommunal
d'Évacuation et d'Élimination
des Déchets de l'Ouest Yvelines

Acte déclaré exécutoire et transmis à la Préfecture de Versailles le 24 septembre 2015

Réception en Préfecture de Versailles le 28 09 2015

Publication faite le 29 09 2015